

Document à conserver

Info Parents du Centre de services scolaire des Patriotes
Envoyé par le Service du secrétariat général et des communications le 1^{er} juin dernier

Chers parents,

En vue de la rentrée scolaire 2023-2024, nous vous invitons à prendre connaissance des informations suivantes concernant le transport scolaire de votre enfant.

Le transport scolaire est organisé pour tous les enfants qui sont éligibles, c'est-à-dire les élèves pour qui la distance entre la résidence et l'école se définit comme suit :

- 800 m et plus pour le préscolaire,
- 1600 m et plus pour le primaire,
- 2000 m et plus pour le secondaire.

Dans ce cas, aucune action n'est requise de votre part; votre enfant sera inscrit automatiquement s'il n'est pas inscrit au service de garde.

Les attestations de transport seront disponibles à compter du jeudi 24 août à 13h30 sur le site Web du Centre de services scolaire des Patriotes. Voici le lien : <https://cssp.gouv.qc.ca/ressources-parents/transport-scolaire/>
Cette attestation vous permettra de connaître les informations détaillées relatives au transport de votre enfant.

NOUVEAUTÉ : OUTIL REQUÊTE – TRANSPORT SCOLAIRE

<https://csspatriotes.p03.c2atom.com/portal#/portal-request-form>

Vous avez une question ou vous voulez communiquer avec un membre de l'équipe du transport scolaire? Utilisez notre nouveau système de requêtes!

Cet outil a été mis en place afin d'optimiser la communication entre les parents et les membres de l'équipe du transport. En ayant rapidement accès à toutes les informations concernant la demande, notre personnel est en mesure d'effectuer la recherche et l'analyse de façon plus efficace. Une réponse est donc rapidement transmise au parent.

L'outil Requête – transport scolaire doit être utilisé pour les situations suivantes :

- Demander un changement de l'arrêt d'autobus;
- Rapporter un incident survenu lors du transport;
- Signaler un problème d'heure de passage de l'autobus;
- Rapporter un problème technique tel que l'incapacité d'accéder au dossier de transport ou d'utiliser les outils du CSSP pour le transport;
- Faire le suivi d'une Demande de transport déjà effectuée;
- Autres situations qui ne correspondent pas à l'une des requêtes précédentes.

L'utilisation de cet outil sera privilégiée pour communiquer avec l'équipe du transport afin de mieux répondre aux parents.

OUTIL DEMANDE DE TRANSPORT

<https://demandetransport.cssp.gouv.qc.ca/>

L'outil Demande de transport est disponible depuis le 1^{er} juillet 2023.

Cependant, les demandes doivent être faites à la **fin de l'année scolaire à partir de juillet** pour l'année suivante ou **après la rentrée à la fin octobre** seulement. Aucune demande ne sera traitée au début de la rentrée.

L'outil peut être utilisé pour l'une des situations suivantes :

- Demander une place disponible en transport scolaire;
- Demander un transport à une 2^e adresse pour un élève en situation de garde partagée;
- Informer l'équipe du transport que son enfant n'utilisera pas le transport scolaire;
- Demander un transport temporaire à une autre adresse (minimum 5 jours consécutifs, maximum 30 jours consécutifs);

SERVICE DE GARDE ET TRANSPORT SCOLAIRE

Un seul des deux services peut être utilisé sur une base régulière (du lundi au vendredi). Cependant la demande du service peut différer du matin au soir.

Lundi au vendredi	Élève 1	Élève 2
Matin	Transport requis	Service de garde
Après-midi	Service de garde	Transport requis

NOUVEAUTÉ – UTILISATION D'UNE CARTE POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Dès le 31 août, tous nos véhicules de transport scolaire seront munis d'un système de géolocalisation et d'un lecteur permettant de prendre les présences. Tout en étant un pas de plus en matière de sécurité des élèves, cet outil permettra à l'équipe du transport de suivre en temps réel le positionnement des véhicules et d'obtenir des renseignements utiles sur l'utilisation du transport par les élèves. Il sera notamment possible de valider les heures de passage aux arrêts et d'informer les parents en cas de retard.

Chaque élève transporté recevra lors de la rentrée une carte de transport personnalisée et programmée en fonction de son parcours scolaire. Il devra la présenter à chaque montée et descente de l'autobus afin de confirmer son entrée ou sa sortie. Cette carte est réutilisable chaque année; il devra la conserver pendant toute la durée de son parcours scolaire. Pour les élèves du primaire, un cordon a été ajouté afin que celui-ci puisse être fixé sur le sac d'école de l'enfant.

L'élève transporté par berline ne recevra pas de carte puisque c'est le conducteur qui confirme la présence de l'élève.

Nous sollicitons votre collaboration afin que votre enfant **porte et utilise sa carte** lors de tous ses déplacements en autobus. Advenant l'oubli de la carte, aucun élève ne sera refusé dans le transport scolaire.

Vous recevrez prochainement des informations concernant l'application mobile à l'intention des parents, qui vous permettra entre autres de visualiser les heures d'entrée et de sortie de l'autobus de votre enfant. De plus, en cas de perte vous devrez faire une demande afin d'obtenir une nouvelle carte. Le lien pour y accéder sera mentionné dans un prochain Info parents. Veuillez apporter une attention particulière à celui-ci.